

Bâtiments
agricoles

décembre 2000 - 40 F - numéro

33

SÉQUENCES BOIS

Extrait revue SEQUENCES BOIS

à destination du site bibliobois

En commande sur : www.cndb.org/boutique



➊ Le Val Lumnezia en Suisse offre un remarquable paysage auquel s'adapte parfaitement l'architecture contemporaine en bois.

➋ Les façades en enfilade sont réalisées en madriers massifs dont l'alternance favorise la ventilation.

Abattoir et étables en Suisse

■ Entre alpage et village, un ensemble en enfilade de trois bâtiments installés dans la pente établit une parfaite insertion dans le paysage.

LE BOIS CALEPINÉ

Contribution communale à l'économie agricole, la construction – deux étables et un abattoir-séchoir – fait figure de manifeste, affirmant l'identité contemporaine d'une activité solidement ancrée dans son terroir. L'emploi de matériaux locaux, comme le bois et la pierre, en est l'un des aspects. L'architecture de l'abattoir-séchoir, face au village, l'affirme nettement avec une association de techniques constructives



qui ont valeur de démonstration. Bâti sur un solide socle partiellement enterré, le rez-de-chaussée du bâtiment est réalisé en pierres taillées trouvées sur le site. À l'étage supérieur, la conception des murs en madriers d'épicéa massif réadapte la technique traditionnelle des bois empilés qui, décalés, forment un mur à claire-voie. Des entretoises rigoureusement calepinées maintiennent les madriers horizontaux. L'enveloppe intérieure, réalisée avec des panneaux en OSB doublés de lambris en bois de pays, est percée de volets de ventilation pleins, dont la hauteur correspond à l'espacement entre deux madriers. La stabilité de l'ouvrage est assurée par un noyau central en béton lissé, laissé brut. Interprétation contemporaine des constructions traditionnelles en bois massif, l'architecture de cette exploitation agricole répond à la fonction des lieux dans une composition rigoureuse et dépouillée des matériaux. ■

Architecte : Gion A. Caminada (Suisse) / Maîtrise d'ouvrage : Coopérative Mazlaria / BET : Fanchini + Perez Bonaduz / Entreprise bois : Aliég + Co et Sgier Lumbrein / Lieu : Vrïn (Suisse) / Réalisation : 1999 / Photos : Lucia Degonda.

➌ Un socle de pierre soutient l'étage à claire-voie.

Bâtiments agricoles et paysages

Interview La construction en bois est souvent un gage de qualité architecturale et de bonne insertion des bâtiments agricoles dans le paysage. Isabelle Thauvel, directrice du CAUE du Loiret, explique comment sensibiliser les agriculteurs à ces questions.



DR

Les CAUE développent une réflexion sur l'architecture des bâtiments agricoles et leur insertion dans le paysage. Comment s'effectue l'information auprès des agriculteurs maîtres d'ouvrage ?

Isabelle Thauvel : Nous avons une convention avec la chambre d'agriculture qui nous permet de conseiller les agriculteurs, en particulier en matière de gîtes ruraux. Par ce biais, on établit un contact avec les agriculteurs qui permet de développer un conseil plus général sur les abords, sur le paysage au sens large. Les conseils sur les bâtiments eux-mêmes portent souvent sur des transformations de bâtiments existants, en orientant autant que possible les personnes qui nous consultent vers une maîtrise d'œuvre, afin qu'un architecte intervienne sur leur projet. L'information par le canal de la chambre d'agriculture fonctionne assez bien car les agriculteurs ont l'habitude de travailler avec des conseils.

Dans ce contexte, comment le matériau bois est-il pris en compte pour la construction des bâtiments agricoles ?

I. T. : Il est important de constater que les élus sont de plus en plus sensibles à la qualité du cadre de vie. Les intercommunalités offrent un contexte plus favorable aux initiatives locales. Par exemple, dans la région de la forêt d'Orléans, pays de tradition du bois, une politique d'aide à l'utilisation du bois dans les bâtiments agricoles est mise en place avec une démarche de conseil en amont auprès

des utilisateurs. L'efficacité de ces missions dépend en fait de leur application à un territoire précis, selon des objectifs concrets. Pour réussir, il faut aussi pouvoir s'appuyer sur une volonté politique locale.

Parallèlement, vous avez mis en place une formation pour des concepteurs sur le thème des bâtiments agricoles...

I. T. : Cette formation est aussi destinée aux conseillers des chambres d'agriculture, ainsi qu'aux architectes conseillers des CAUE, des PNR, des regroupements de communes. C'est un moyen de travailler sur les bâtiments agricoles en relation avec les conseillers des chambres d'agriculture qui sont les premiers consultés par les agriculteurs. Il est important aussi de pouvoir associer dans une même formation des personnes qui n'ont par ailleurs que peu d'occasions de se rencontrer. Outre les cinq jours de formation proprement dite, il s'agit de mettre en place un lieu d'échanges.

Pouvez-vous décrire les particularités de cette formation ?

I. T. : Elle part d'une réflexion sur la « petite » commande privée, émanant de maîtres d'ouvrage non professionnels, pour laquelle les architectes n'interviennent que très rarement. Concernant les bâtiments agricoles, on décortique le circuit de la commande. On cherche à savoir à qui s'adressent naturellement les futurs constructeurs, à cerner leurs attentes, et à connaître leur cheminement tant du point de vue financier que de celui du conseil. Il s'agit aussi de préciser à quel moment l'architecte peut intervenir. Dans ce secteur, on voit bien qu'il peut intervenir à plusieurs niveaux et que son intervention n'est pas nécessairement globale : il peut s'agir de diagnostic de l'existant, de conception d'un projet, de réalisation ou d'adaptation d'un modèle. Cette formation, financée par la Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture, a pour objectif l'amélioration de la qualité architecturale des bâtiments agri-

coles. Dans ce cadre, la maîtrise du bois dans la construction constitue une opportunité pour les architectes de conquérir ces marchés par leur apport qualitatif sur les bâtiments, avec une réelle valorisation paysagère. Il y a un grand besoin de souplesse dans les projets qui peut être plus facilement pris en compte avec la construction bois. On a certes besoin de modèles, mais adaptables pour répondre aux demandes spécifiques des agriculteurs. Si on imagine un modèle, un principe constructif, il doit pouvoir s'adapter aux variations de programmation. De ce point de vue, des exemples intéressants de réalisations en bois ont été présentés au cours du stage par le délégué régional du CNDB. La qualité environnementale est aussi un point très important. Si on considère les différents critères qui définissent la haute qualité environnementale d'un ouvrage, on constate que le bois a naturellement sa place. La démarche HQE doit trouver une application dans les bâtiments agricoles. Pour l'instant, c'est encore théorique, et il n'existe pas de réalisations de référence. Le sujet est abordé dans notre formation et constitue une bonne base de réflexion pour les concepteurs. La démarche HQE englobe la recherche d'un meilleur confort dans les bâtiments, non seulement thermique – lié souvent aux problèmes de ventilation – mais aussi de confort d'utilisation : pour les personnes et les animaux.

La demande existe-t-elle aussi en matière de réhabilitation ?

I. T. : Les exploitations possèdent souvent des bâtiments de valeur patrimoniale, pas toujours reconnue d'ailleurs. Il y a donc une nécessité de réflexion sur le devenir des bâtiments existants. Il faut se demander ce que l'on peut conserver et réhabiliter, et pour quelle utilisation. Or, le bois est un matériau bien adapté pour réaliser des extensions ou des transformations du bâti ancien. Là aussi, il est donc important de sensibiliser le public. Les agriculteurs sont demandeurs de ce type de conseils. ■